

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maxim Carrière

<https://www.cadre21.org/membres/e27820c6747308e66ad8120e>

Date d'obtention : 2023-10-30 15:58:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Note: La possibilité d'insérer une pièce jointe aurait facilité la clarté de l'arbre décisionnel présenté ici sous [i]point form[/i].

Étape 1 : Accueillir le signalement (Bienveillance et réconfort)

[Suite à l'étape 2]

Étape 2 : Analyser le signalement

[A. Incidence sur la victime ou au sein du milieu scolaire | B. Aucun indice qu'il y a des répercussions sur la victime ou au sein du milieu scolaire, par exemple si le signalement provient d'un parent]

Étape 3-A : Déclencher le protocole Sexto et remplir la grille d'évaluation de l'incident avec la personne rapportant l'évènement.

[Suite à l'étape 4]

Étape 3-B : Référer la personne signalant l'incident au service de police, puisqu'aucune information ne signale qu'il y a des répercussions sur la victime ou au sein du milieu scolaire.

[Fin de l'intervention - 3-B]

Étape 4 : Rencontrer les témoins et la victime d'abord pour remplir seul à seul la grille d'évaluation d'incident avec chacun d'entre eux.

[A. Il y a des soupçons d'actes malveillants | B. Il n'y a pas de soupçons d'actes malveillants]

Étape 5-A : Rencontrer l'instigateur afin de lui expliquer la situation et de lui confisquer son appareil contenant les imageries constituant le crime. (Ne pas remplir la grille d'évaluation de l'incident avec cette personne)

[Suite à l'étape 6-A]

Étape 5-B : Rencontrer l'instigateur et compléter la grille d'évaluation de l'incident.

[B1. Présence d'un crime (ex. : pornographie juvénile) | B2. Aucune présence de crime]

Étape 6-A : Contacter le service de police pour qu'il prenne en charge l'intervention.
[Fin de l'intervention]

Étape 6-B1 : Confisquer l'appareil et contacter le service de police pour qu'elle poursuive l'intervention, puisqu'il y a présence d'un crime.
[Fin de l'intervention]

Étape 6-B2 : Sensibiliser l'instigateur aux répercussions possibles de ce genre de situation et se référer aux politiques de l'établissement.
[Fin de l'intervention]

Il est important de préserver la confidentialité de tous et de sensibiliser les personnes impliquées dans l'incident tout au long des interventions. Le sentiment de sécurité est important, spécialement pour la victime qui doit se sentir comme une partie de la solution.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation implique son propre lot de particularité. Il est donc impossible d'utiliser le même parcours du protocole sous la mentalité d'une taille pour tous.

Il est très important d'évaluer les particularités de chaque situation lorsqu'elles font surfaces et au moment qu'elles font surfaces. En cas de doute, il est préférable de prendre le temps de consulter l'aide-mémoire pour bien orienter la prise en charge de l'intervention.

Les facteurs notables qui influencent la direction de l'intervention et les démarches Sexto sont : la présence de pornographie juvénile; la présence d'un acte malveillant; la source initiale de signalement; l'impact sur la victime et/ou le milieu scolaire; la collaboration (particulièrement celle de l'instigateur).

Toutefois, ce qui demeure constant, c'est l'enlignement vers le bien-être de la victime, peu importe les circonstances de l'incident et de la collaboration de tous les acteurs.

Je retiens également que mis à part lorsque le protocole ne peut être enclenché, une fois entamé, le protocole doit être vu à terme et devrait être perçu comme une situation d'urgence pour éviter la propagation d'imagerie intime.

En cas de doute, il est important de se référer à l'aide-mémoire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui semble la plus délicate à mon avis est lorsque nous faisons face à un acte malveillant.

Il s'agit d'une intervention où il faut naviguer avec grande prudence l'explication de la situation menant à la confiscation d'un appareil électronique, tout en préservant la confidentialité de tous les partis impliqués ainsi qu'en limitant le partage d'information.

Il est également important de se coordonner, possiblement avec la direction, pour s'assurer d'avoir un lieu pour accueillir l'instigateur pour cette intervention et en attente du déploiement du service de police.

Un agent de police dans un milieu scolaire soulève régulièrement des questionnements et attirent de nombreux regards. La discrétion est d'autant plus importante.

- - -

Autrement, il peut parfois être difficile de ne pas enclencher une intervention lorsqu'une demande est faite. Souvent, les intervenants du milieu scolaire ont à grand cœur le bien-être de leurs élèves. Tracer une ligne entre la perception subjective d'un impact sur une présumée victime ou sur le milieu scolaire peut naître aisément. Donc, il est primordial de demeurer dans le factuel. Il faut prendre en considération la source du signalement et référer à l'endroit approprié.

Assumer une intervention qui devrait être entamée par le service de police pourrait nuire à la confidentialité des gens impliqués dans l'incident et pourrait compromettre l'intégrité et l'efficacité du protocole Sexto – des gens impliqués par la bande, encore une fois.